

LES ANNONCES DU PRESIDENT MACRON

Le Président de la République a tenu à saluer ce mercredi la mobilisation dans cette crise des professionnels de première ligne dont font partie les salariés de l'aide aux personnes âgées, en établissement comme à domicile.

L'AD-PA s'en réjouit et s'y associe largement car tous les professionnels du secteur font preuve pendant cette crise, comme lors de précédentes, du profond engagement qui est le leur au quotidien pour les personnes âgées.

Les personnes âgées et les professionnels aujourd'hui visibles, devront le rester après cette crise et être inclus dans le plan d'investissement et les revalorisations promis par E. MACRON pour l'hôpital.

E. MACRON a, en effet, confirmé qu'après la crise il conviendra d'engager des investissements massifs et des revalorisations de carrière.

Il fait ainsi écho aux attentes exprimées par l'AD-PA et l'ensemble des organisations syndicales depuis plusieurs années et notamment à l'occasion des grèves dans le secteur il y a près de 2 ans et demi.

Il faudra ainsi engager la loi Grand âge et autonomie promise par lui et augmenter considérablement le nombre des professionnels pour tenir les engagements pris par l'État dans les années 2000.

Le Président a enfin annoncé l'octroi prochain d'une prime pour les professionnels soignants. Cette prime devra bien sûr pour l'AD-PA être attribuée à tous les professionnels, de tout statut (public, associatif, mutualiste et commercial), en établissement et à domicile.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA



<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>



<http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées